

PORTRAIT

« Brèves d'actes » : le droit à la portée de tous

Inf. 15

Anaïs La Haye et Maïlly Lasserre-Tarquin ont une vocation commune : partager leur passion du droit avec le plus grand nombre. En 2021, elles se lancent dans la vulgarisation juridique avec leur podcast « Brèves d'actes ».



Passion et partage du notariat

Amies depuis leur passage par l'Institut national des formations notariales (INFN) de Bordeaux, les deux jeunes juristes partagent le désir d'entrer dans le notariat depuis longtemps. Maïlly Lasserre-Tarquin, aujourd'hui notaire assistant à Pessac, a traversé l'Atlantique depuis la Guadeloupe pour pouvoir obtenir son master 2 en droit civil et notarial. De son côté, Anaïs La Haye a débuté son cursus en BTS puis licence professionnelle des métiers du notariat. Alors que son stage dans le cadre de l'ancien DIMN ne se passe pas comme prévu, elle fait le choix de faire un master 1 en droit notarial. Face à la difficulté de la sélection en master 2, elle persévère avec un second master 1 en gestion de patrimoine, suivi du master 2 correspondant. Cette passerelle lui permet d'intégrer l'INFN de Bordeaux avant de devenir notaire assistant à Arcachon.

C'est elle qui a l'idée de créer « Brèves d'actes » pendant le premier confinement. « À cette période, j'ai écouté beaucoup de podcasts et je me suis rendu compte qu'il n'y avait quasiment rien qui concerne le notariat », raconte-t-elle. Durant les vacances qu'elles passent ensemble en septembre 2021, Anaïs La Haye soumet l'idée à sa comparse : proposer un support d'informations qui parle de la profession. Ce quelque chose prendra la forme d'un podcast. L'idée séduit immédiatement Maïlly Lasserre-Tarquin : « je me suis dit qu'aujourd'hui il n'est pas normal de ne pas savoir ce qu'est un notaire. Donc soit on ne parle pas assez de la profession, soit les gens ne sont pas informés. Et c'est là qu'on intervient », explique-t-elle. Trois mois plus tard, le premier épisode voit le jour. « Anaïs et moi avons toutes les deux ce besoin de partager », ajoute-t-elle. Finalement, le support s'adresse aussi bien aux étudiants, qu'aux clients, c'est un « véritable travail de pédagogie qui doit être fait ».

S'organiser et rester fun !

L'aventure démarre alors qu'aucune des deux n'a jamais monté de podcast. « Pour ma part, je tâtonne complètement, plaisante Anaïs La Haye. Heureusement Maïlly a un peu plus la fibre informatique ! » Cette fibre, cette dernière la tient de sa pratique de la musique : « le concept de piste audio

ne m'était pas totalement étranger, avoue-t-elle. Et même si je n'y connaissais rien en matière de podcast, j'ai toujours aimé faire des montages photos pour présenter les vacances de famille ! » Pourtant, toutes deux se sont lancées dans l'exercice. « L'idée est d'assurer la continuité du podcast, explique Anaïs La Haye. Si l'une n'est pas disponible, l'autre doit pouvoir prendre intégralement le relais ». Chaque semaine, l'une d'elles réalise donc un podcast en se chargeant de la préparation, de l'enregistrement, du montage et de la diffusion sur les différentes

Si chacune a son style, elles partagent l'envie de casser l'image stricte du notariat

plateformes d'écoute. « Ce système est plus simple car nous vivons à une bonne heure l'une de l'autre et avec nos emplois du temps à l'étude il est difficile de trouver des créneaux pour nous

réunir », explique Maïlly Lasserre-Tarquin. Si chacune a son style, elles partagent l'envie de casser l'image stricte du notariat. « Il faut rester fun, affirme Maïlly Lasserre-Tarquin, on essaye donc d'apporter une touche d'humour et d'expliquer les concepts juridiques en moins de dix minutes. » Pour cela, un épisode constitue en moyenne deux à quatre heures de travail pour un format de cinq à huit minutes.

Deux personnalités complémentaires

Avec une saison par année scolaire, les deux jeunes consœurs choisissent leurs sujets en

« BRÈVES »

International

Convention de partenariat entre le CSN et le notariat d'Ouzbékistan

La Chambre républicaine du notariat de la République d'Ouzbékistan a été créée le 22 janvier 2020. À cette occasion, le notaire fonctionnaire est devenu un officier public libéral. Après deux années d'échanges réguliers, David Ambrosiano, président du Conseil supérieur du notariat, et son homologue ouzbek, Dilshod Ashurov, ont signé leur première convention de partenariat. Cette dernière prévoit l'entretien du dialogue et des échanges d'informations sur toute modification impactant l'exercice de la profession dans l'un des deux pays. Y sont également inscrites la prise d'initiatives communes en matière de dématérialisation des procédures juridiques notariales, ainsi qu'une coopération pour concourir à la formation des notaires. Le président du CSN a salué la réforme du notariat ouzbek, qui s'est réalisée en «un temps record pour se conformer aux principes du notariat de droit continental».

Communiqué de presse, CSN, 12-10-2022

CNCJ

La CNCJ signe ses premiers partenariats

Afin de poursuivre son développement de la profession de commissaires de justice, la Chambre nationale a signé ses deux premiers partenariats. Un protocole d'accord a été conclu avec l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc). Les commissaires de justice seront chargés de l'estimation, de la certification d'authenticité et de la vente aux enchères des biens saisis par l'Agence. Le second partenariat a été conclu avec la Conférence générale des juges consulaires de France. Elle doit permettre une collaboration étroite entre les deux acteurs en matière d'accompagnement des entreprises en difficulté.

Communiqué de presse, CNCJ, 13-10-2022

Formation

Ouverture des inscriptions «Métiers du family office»

En janvier 2023 débutera la 4^e édition de la formation certifiante proposée par l'Association française du family office (Affo) et l'Association universitaire de recherche et d'enseignement sur le patrimoine (Aurep). Créée en 2019, elle s'adresse à tous les professionnels souhaitant développer leur expertise au service des familles. D'une durée de 140 heures, la formation a pour objectif de sensibiliser ces professionnels aux enjeux du family office et les aider à acquérir les compétences nécessaires pour s'entourer et fédérer une équipe de prestataires spécialisée. Elle s'articule autour de trois axes : la gouvernance d'entreprise et familiale, l'organisation patrimoniale de la famille et la gestion de l'affectif familial.

Communiqué de presse, Affo, 5-10-2022



fonction de l'actualité, mais aussi de ce qu'elles vivent dans leurs études respectives. «Récemment, j'ai fait un podcast sur la copropriété parce qu'un client m'avait littéralement crié dessus ne comprenant pas pourquoi il fallait réunir autant de documents», raconte Maïlly Lasserre-Tarquin. «Nous pratiquons toutes les deux de toutes les matières dans nos études», ajoute Anaïs La Haye. C'est formateur et c'est aussi un gros vivier de sujets pour le podcast». En parallèle, elle apporte également l'expérience des cours qu'elle donne à la faculté : «lorsque je vois dans les yeux de mes étudiants qu'une notion n'est pas claire, je me dis que ça peut donner lieu à un podcast!».

Cette complémentarité dans les expériences s'ajoute à celle de leurs personnalités. «Nous n'avons pas du tout les mêmes goûts, s'amuse Anaïs La Haye. J'aime beaucoup le droit de la famille et déteste le droit commercial! Maïlly adore réaliser des montages et s'intéresse donc beaucoup au droit des sociétés et à l'immobilier. Et c'est une chance!» Leur approche du podcast est aussi différente. Si Maïlly Lasserre-Tarquin apprécie surtout l'enregistrement, avec un «test micro qui est toujours fait en chanson», Anaïs La Haye préfère la partie préparatoire, «trouver le bon mot, au bon endroit». C'est d'ailleurs elle qui a eu l'idée

du titre : «Je suis un peu accro à Twitter, confesse-t-elle. J'y suis beaucoup de professions juridiques, et chacun y va de son "brèves de quelque chose". Je voulais quelque chose en rapport avec le notariat... "Brèves d'actes" m'a paru opportun».

Une énergie commune

Avec plus de 4500 écoutes cumulées en moins d'une année d'existence, les deux amies souhaitent poursuivre sur leur lancée et proposer toujours plus de contenus à leurs abonnés. La prochaine étape : réaliser des interviews de différents professionnels du milieu juridique qui expliqueront leur métier. «Nous espérons publier un premier podcast en ce sens avant la fin de l'année», indique Maïlly Lasserre-Tarquin. Et il ne s'agit là que de l'un des nombreux défis que se fixent les créatrices! Alors qu'Anaïs La Haye partage son temps entre le notariat, la création de podcasts, l'enseignement, les semi-marathons et le yoga, Maïlly pratique quant à elle la boxe anglaise et la musique, qui est sa première passion. «Peut-être que nous devrions dormir un peu plus», plaisante-t-elle.

«Nous sommes totalement dévouées à ce que l'on fait, résume Anaïs La Haye. Encore une fois, la notion de partage est très importante pour nous donc, tant qu'on le pourra, on continuera sur notre lancée!»